

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Pouvoir adjudicateur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES  
Rue du Vieux Château  
85708 POUZAUGES Cedex  
Tél : 02 51 57 14 23 - Fax : 02 51 57 15 02  
president@paysdepouzauges.fr

### Objet de la consultation :

Maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du site de la Bernardière

Contenu de la mission :

Missions de base : ESQ - APS - APD - PRO - ACT - EXE - VISA - DET - AOR

Mission complémentaire : OPC.

Enveloppe prévisionnelle fixée à 300 000 € HT

Mode de passation : Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

### Modalité d'obtention du dossier :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES  
Rue du Vieux château  
85708 POUZAUGES Cedex  
Tel : 02 51 57 14 23 / Fax : 02 51 57 15 02  
Ou sur la plate-forme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres : Mardi 16 mars 2010, à 12 heures

Adresse où les offres doivent être transmises :

Au siège de la communauté de communes : par envoi en R.A.R. Ou possibilité de dépôt contre récépissé au siège.

Critères de sélection des candidatures : Offre la plus économiquement avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 - Références : 50%

2 - Honoraires : 30%

3 - Note méthodologiques : 20%

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception.

### Voies de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes - 6 allée Ile-Gloriette BP 24111 - 44041 Nantes Cedex 1  
tél.02 51 57 14 23 - fax 02 51 57 15 02

Introduction des recours : référé pré-contractuel jusqu'à la date de signature du marché.

Introduction d'une requête en première instance deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Renseignements Complémentaires : Laurent Desnouhes, Directeur de la Maison de La Vie Rurale - Ferme de La Bernardière 85700 LA FLOCELLIERE tél.02 51 57 77 14 - maison-vie-rurale@wanadoo.fr

Date d'envoi de l'Avis à la publication : mercredi 17 février 2010